

13 Octobre 2025-10-13

Compte-rendu écrit par Antoine Mottin

Présents : voir la feuille de présence (15 participants)

18h20-20h15.

- **Point 1 - Approbation du précédent Compte-Rendu.**

5 Abstentions

10 Pour

Malick pense qu'il est essentiel d'approuver le compte-rendu de la dernière fois.

Jeanne approuve ce point. Il est important de rappeler les points essentiels des AP même s'il n'est pas tout le temps lu.

- **Points de vie quotidienne**

- o Fuite d'eau de la chasse d'eau. Hassan se propose de la réparer.

- o Réparation du trou dans l'estrade

Amar propose de recruter un agent d'entretien pour ces points de réparation matériels. Héloïse se propose de regarder. Pourquoi pas visser une plaque pour cacher le trou.

Piel propose de changer les plaques (bois aggloméré).

Pierre a trouvé une personne-ressource, Jo-Annie.

- o Toilettes sèches : point ajouté par Mathieu pour les deuxièmes mercredis du mois.

Jeanne explique qu'on peut remettre ça à la commission « prog »

- **Point 3 - On manque de place pour caler les AP par mois.**

Héloïse propose les vendredis soirs. Jeffe

Hervé : L'AP a un caractère prioritaire sur les autres activités du Remue-Ménages. Même sur les Scènes précaires !

Pierre argumente le fait de ne pas décommander des rendez-vous réguliers. Il y a les lundis, mais on peut aussi mettre des vendredis, mais pas forcément donc on peut mettre un autre jour.

Piel indique la décision prise lors de la dernière AP.

Proposition de Malick : Comme il y a des trous les matins, on pourrait les mettre les Mercredis et jeudis matins à 9h.

Piel réfute en disant que les lundis offrent un repère.

Héloïse propose d'essayer au moins une fois les matins pour voir s'il y aurait d'autres personnes ou bien un dimanche.

Piel dit qu'exceptionnellement on pourrait essayer.

Jeanne : Sur le principe, c'est moins dommageable d'annuler un atelier mensuel qu'une prog événementielle.

Hasan propose de rester sur les lundis.

Jeffe revient sur le fait de proposer un autre jour que le lundi.

Hervé ré-affirme que n'importe quel atelier mensuel ne reste pas prioritaire par rapport aux APs. Excepté l'atelier Mamans-Enfants.

Pour Héloïse : La com prog' pourrait se réunir 3 ou 4 fois dans le mois.

- Malick revient sur un argument proposé par Piel qui l'a interpellé. Jeanne répond que c'est de l'ordre des compétences de la com bar. Quand il y a un problème ou une décision usuelle, on propose d'en débattre lors des APs.

Réda : C'est important de faire sa marge de manœuvre lors des bénévolats. Certains bénévoles n'ont pas les infos nécessaires sur le fonctionnement du Remue et peuvent casser l'élan de certaines APs.

Pierre : C'est plutôt une histoire d'initiatives de bénévoles des commissions.

Jeffe : les APs ne doivent pas durer 3 heures, donc chaque point doit être discuté en amont.

Jeanne intervient dans ce sens en indiquant qu'il faut d'abord lire les comptes-rendus d'AP pour éviter de faire les choses en improvisant les points des APs.

Héloïse : Qui est pour laisser la prog s'en occuper avant la prochaine AP ?

Pour : 9

Absentions : 4

- Point informatif sur les demandes de subventions en cours - Jeanne
- Représentants légaux

Gestion du Remue, et enjeux techniques dans un cadre bénévole.

Hervé propose un quart d'heure sur la question.

Jeanne : Pour faire un bilan plus formel, on a besoin de faire une subvention. Il y a la demande de la ville, de la DRAC et des « quartiers politiques de la ville ». Cela incombe aux représentants légaux. Problème : on vend des projets dans les demandes de subventions et parfois ça ne suit pas lors des actions. « Projet promotion du livre et de la lecture » : 40% de la prog et du bar rentrent dans ce compte. 20 % d'autres (*info manquante, désolé pour le CR*), et le reste du financement pour le jardin. Le Festival Z'Bulles (bande dessinée) était financé par le mécénat.

[Malick n'a pas compris un terme : Le « Bureau ». Il a cru comprendre que c'était le Remue-Méninges.

Jeanne intervient : = Représentants légaux. Quand Malick était représentant légal, les choses n'auraient pas été faites.

Malick affirme 3 points, dont celui de s'être couché à 22h pour faire les tâches du représentant légal. Malick se défend que Jeanne ne savait pas que la personne ne savait pas le temps que Malick a passé sur ce travail. Malick se sent agressé.

Héloïse intervient : c'est un conflit interpersonnel.]

Elle revient sur le point des représentants légaux. Il y a eu des personnes en intérim. Zéro travail a été fait sur les comptes-rendus de la DRAC. Personne d'autres n'a fait ça que nous. C'est de l'ordre de l'éthique du Remue.

Pierre : Commission Subvention. Les axes de programmation du Remue-méninges continuent. On attend des gens qui prennent l'initiative pour mener des ateliers.

Réda : Malick a trouvé de nouvelles subventions et a fait un travail conséquent. Jeanne et les responsables légaux mettent beaucoup d'énergie dans ce projet. Que tout le monde respecte le travail qui a été fait par tous. Chaque bénévole met beaucoup d'énergie pour le Remue !

Malick doit partir. Avant, il revient sur le travail qu'il a effectué.

Piel : Les gens qui débarquent, c'est dur pour les autres de remettre en question. Il faut être constructif. Pour Piel, Malick doit venir avec des points construits

Malick répond qu'il n'est pas disponible pour des raisons personnelles. Il n'a pas de réponse aux solutions anti-démocratiques.

Héloïse précise qu'il faut faire la part des choses et prendre de l'air avant de parler. Elle comprend les agacements de certaines personnes.

Pierre : Il a une échéance pour mercredi pour rendre ces dossiers sur : Culture et Handicap, les Jardins et le Livre. Une deuxième dead-line arrive assez vite : les QPV de ville (Quartiers Prioritaires de la Ville). Il s'agit du 8 Novembre. Pour le Bouche-à-Oreilles, il y a une subvention (?). Il y avait un bar ambulant par rapport aux QPV.

Héloïse : Le 8 (ou 9 ?) Novembre, c'est la journée de brocante du Remue : Le « Vide-Remue ». Des responsables légaux aux personnes qui ont envie d'émonter les projets. L'idée c'est de faire les choses par commissions.

- Réda : Par rapport aux commissions, Cassandra a un message pour la commission bar, elle a des idées. On le verra avec la commission bar...

Jeanne : Par rapport à la commission jardin, on a mis en forme leurs projets.

Héloïse : ordre d'idée = 800 € pour le jardin (rémunérer des intervenants pour la fête du jardin et achat du compost).

- Le concert de la fête des morts : rémunération au chapeau pour garantir un cachet à l'artiste ?

Pierre : explications. Jean-Marie a contacté Greg pour faire un concert qui collait avec ce qu'il avait envie de faire. Cachet à 250€ négociable à 200 €. L'idée c'est de compléter avec un chapeau pour compléter le cachet. C'est une demande

spéciale dans un délai assez court. Maintenant qu'on a un salarié en moins, on va plus dans le sens de rémunérer des intervenants artistiques. Aujourd'hui, on est limité à 6 intervenants rémunérables via un GUSO.

Jeffe précise que s'il y a du monde ça va jusqu'à 200€ mais en moyenne c'est 100€ ou 150€.

Antoine : Des artistes en vivent !

Jeanne : Cadrage philosophique. Des gens contactent le Remue pour une initiative aux personnes en voie de professionnalisation. On s'adresse à des intervenants pros ou en voie. Cela correspond bien à « En Terre Verts ». C'est assez normal de rémunérer les gens pour ce genre de prestation précises (exemple : Que de la musique brésilienne pour tel évènement).

Héloïse : Pour elle, certains ateliers n'étaient pas prévus comme étant payants. Elle ne le savait pas. Les choses devraient être plus claires pour les Festivals et les rémunérations.

Lefti : C'est compliqué. Soit on fait payer l'entrée soit on le fait au chapeau.

Amar : Seulement le chapeau !

Proposition de Samy : 5/10 € par entrée suivant l'âge.

Piel prend la parole : Travailler une charte pour le Remue.

Pierre : Grosse proposition de plusieurs jours pour le Remue. Ils sont revenus dessus pour demander juste une adhésion de 3€ pour le Remue. Ils vont vendre des planches sur la soirée du samedi où il y aura le concert. Accès libre, pas d'adhésion demandée.

Amar : Mettre des « vrais artistes ».

Vote : Qui est pour que le Remue accepte de compléter le chapeau à hauteur de 200€ ou prix négocié avec l'artiste (voir 250€ pour En terre verts).

12 votes pour.

3 abstentions.

Hervé aimerait + d'informations en amont.

- Jeanne : Malgré l'ordre du jour, on insiste sur des points (point retiré car pas le temps de le préparer).
- Mail du Remue : Bar. Proposition de motion de fonctionnement pour les bénévoles bar. Le retour de premiers gens ont dit que c'était un « très bon premier jet ».

Les horaires d'ouverture : à 1 personne ? 2 personnes ? 3 personnes ?

Mettre cette motion dans le règlement intérieur ou bien on la garde comme ça ?

Piel : Est-ce que la commission bar remet à la prochaine AP ? Décision rapide ou pas ?

Question de la formation : il y a plein de choses à apprendre au bar. On manque de bénévoles un peu partout. Redonner un projet au Remue-Méninges, et une dynamique pour avancer, lors des commissions notamment.

Jeffe : Des articles du règlement intérieur : oui, pour le mettre dedans et pour l'afficher, aussi pour ceux qui veulent s'investir au bar.

Jeanne : Les autres commissions peuvent faire des motions de fonctionnement. Le « secrétariat de la commission ». Jeanne ne souhaite pas conserver la fonction de secrétariat à terme.

Pierre : Limiter le surinvestissement bénévole ? D'autres points sur ça à soulever ?

Amar : « Est-ce que ça existe des bénévoles fainéants ? »

Jeanne : Concernant le surinvestissement bénévole : Limitation précise par nombre de créneaux.

Trois points restés généraux : la question d'avoir un minimum de clés en circulation dont les représentants légaux savent où elles sont et qui les a, temps de formations, et la permanence téléphonique qu'on peut appeler en cas d'incident (point sécurité).

Hervé : Que faire s'il y a un accident ?

Amar : Des personnes buttent sur la dalle devant l'entrée...

Héloïse : Elle a l'impression qu'il y a moins d'événements violents.

Piel : Tenir à jour un carnet pour les personnes mécontentes ou qui ont des idées... Est-ce qu'on le met dans un règlement intérieur ou pas ? Dans un classeur, pourquoi pas ?

Samy : Les gens ne lisent pas. Il faut donner la feuille directement à la personne concernée.

Amar : Le Remue-Ménages est-il assuré ?

Réponse collective : Oui, il est assuré !

Jeff : Fonctionner avec des classeurs muraux. Il pourrait contenir les statuts, le règlement intérieur et tous les trucs derrière.

Amar : Ne pas être trop longs sinon les gens ne lisent pas les règlements. Simplifier avec une affiche ?

Pierre : Qui est derrière cette ligne téléphonique qu'indique la motion ? Le cahier d'incidents a été utilisé quelque fois mais pas souvent. Il y a des gens que ça gonfle de rapporter des événements par écrit.

Jeanne revient sur l'inscription dans le règlement intérieur.

Vote pour le report à la prochaine AP :

Consensus. L'envoyer à la convocation à la prochaine AP.

- Grimaces et Artatouilles ! Question de la permanence d'Agrimaces. Artatouilles concentre la question du déficit par rapport aux financeurs.

Héloïse : C'est complexe. Elle propose une fusion parce que c'est procédurier concernant cette défiscalisation. *(désolé pour la prise de note approximative)*

- A débattre lors de l'AG de Juin 2026.
Commission bénévole sérieuse à travailler sur ça...
- Points longs sur lesquels revenir sans nécessité de votes
 - o Scènes précaires : Atelier régulier. Souvent 6 personnes construisent des petites scénettes avec un public régulier. Deux Axes de théâtres principaux : l'Axe Précaire & Axe Fictif sur Saint-Etienne. Il y aura un « Hors-les-Murs » en extérieur au GEM « Les Moyens du Bord ». Il y a aussi ATD Quart Monde cette semaine (le 17 Octobre, Journée Mondiale du Refus de la Misère).

Amar : Un manque d'humour dans cet atelier ? « Qu'on s'éclate ! »

Hervé : « J'espère qu'il y en a déjà... »

Amar : « Quand tu fais du théâtre, il y a un sujet, il y a une histoire. »

Hervé : « Ce n'est pas aussi préparé qu'un spectacle de Molière. Ce n'est pas toujours facile et adapté. Il y a un aspect création artistique apporté au Remue-Méninges par les « Scènes Précaires ». Ces scénettes visent un public pas toujours en capacité de faire quelque chose d'hyper professionnel *(prise de note approximative, reformulée, désolé)*.

Pierre : Amener une ouverture ? Un autre intervenant complémentaire pour les Scènes Précaires ?

Hervé est d'accord.

Jeanne : Question sur la question de tenir parole. Recherchez-vous encore des participants précaires ? Ramener plus d'intervenants pour que cela soit moins redondant. Ramener pourquoi pas des étudiants

Antoine : Communiquer sur ces Scènes précaires aux étudiants de la fac de Tréfilerie (en licence de littérature, via le hall). *NB : j'ai connu le Remue par le biais d'un club de lecture étudiant il y a fort longtemps.*

Piel : Il y a la confiance à avoir, entre AP et Commissions. Il a un parti-pris qu'il y ait la confiance. « On ne peut pas avoir l'œil partout ».

Hervé : Comment on trouve les personnes qui veulent participer ?

- Par l'intermédiaire d'associations qui luttent contre la précarité. Par exemple, la précarité d'argent, c'est par rapport à des associations sur ce sujet, etc pour la précarité liée à la vieillesse, etc. Il y en a eu 2 ou 3 cet été.

Samy : Par internet ?

Hervé : C'est toujours par le biais d'associations.

Jeanne : Comment rester en contact ?

Hervé : C'est un point non résolu. Rester en contact est difficile.

Lefti : Que deviennent ces personnes ? Est-ce que leur quotidien s'améliore ?

Hervé : Il n'y a pas de suivi sur le long terme. C'est comme une photo, un instantané de ce qui se passe.

- Antoine : achat d'un jeu de société pour le Remue : « BUDIZZ ». Jeu de cartes coopératif sur le thème des insectes. 15€ à rembourser à Antoine pour l'achat de ce jeu qui reste dans l'espace jeux du Remue-Méninges, en prévision de la journée jeux du 26 Octobre.

7 votes pour, 1 abstention.

⇒ Jeanne précise que la com prog devrait décider le budget qu'on alloue aux différentes animations !